Le 7 janvier 2022.

Chère Présidente, cher Président,

après un démarrage difficile et l'annulation et le report de plusieurs épreuves, notre saison de golf 2021 s'est presque déroulée normalement. Espérons qu'Omicron disparaisse aussi vite qu'il a surgi et qu'il nous laisse vivre, et donc jouer.
Un beau palmarès en 2021, avec pour le championnat de France par équipe CA Sports en finale de première division, ASC BNPParibas Paris vainqueur en seconde division – une remontée ultra-rapide ! -, AS Air France et Oxygène PSA vainqueurs en troisième division et trois équipes montant de promotion en troisième division (Technocentre Renault, E&Y et Thalès Cristal). En championnat individuel, les quatre joueurs de notre équipe se sont classés dans les dix premiers, Kevin Feytons gagnant le titre pour la troisième fois tandis Fabien Soler prenait la troisième place. Cela n'a pas suffi pour gagner un premier titre inter-ligues – d'un point ! - car les dames de Nouvelle Aquitaine étaient trop fortes tandis que nos championnes sortantes étaient en pause maternité. (Bravo à elles).
Ce fut moins brillant en coupe, mais le pitch and putt fut l'occasion pour CA Sports de glaner un nouveau podium. Du coup, CA Sports est en seconde position aux Mérites des AS d'entreprise, l'USMT occupant la troisième place.

Nous aurons prochainement le plaisir de récompenser les associations les mieux placées dans le Trophée Développement 2021 doté par Golfy, soit dans la catégorie « moins de 50 licenciés » l'AS golf Police nationale, et EADS Metapole Élancourt, et dans la catégorie « plus de 50 licenciés » l'AS Dassault Sports et Thalès Cristal. Et certainement quelques autres suivant la dotation que nous allons recevoirr et que nous remettrons lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de la ligue si nous avons la chance de pouvoir la tenir en « présentiel » suivant le mot à la mode.

Les cultures et les habitudes des deux anciennes ligues différaient suffisamment pour que la fusion ne se fasse pas sans quelques difficultés ; j'espère qu'elles sont derrière nous et que le programme que nous avons bâti donnera satisfaction au plus grand nombre. Nous avons essayé de tenir compte de vos critiques, avec tous les membres de la commission du golf d'entreprise.

Vos inscriptions pour les épreuves par équipes du premier semestre (coupe, critérium, championnat, 36+) devront parvenir à la ligue au plus tard le 5 février 2022. Au plus tard le lundi précédant les épreuves, vous aurez à inscrire vos équipes par l'Extranet de la FFG. Mais le pli est pris, désormais, sans qu'il soit utile de rappeler ces modalités d'inscription.

Des modifications mineures pour la Coupe, dont le règlement colle au règlement fédéral : n'ayant eu que 37 inscriptions en 2021, nous n'avons prévu que deux groupes. Sur les recommandations du comité des règles de la ligue, les points acquis lors des tours qualificatifs ne seront pas conservés pour la finale. Départs des marques jaunes et rouges comme en Coupe de France.

Calqué sur la Coupe, mais en stableford net, un Critérium pour les index compris entre 16,5 et 45,5. comme en coupe, deux groupes seulement et les points acquis lors des tours qualificatifs ne seront pas conservés pour la finale. Finales communes le 18 juin à La Vaucouleurs

Nous faisons évoluer le championnat par équipes, avec deux premiers tours en stroke play brut score maximum + 5. Les huit premières équipes de chaque division seront directement qualifiées pour les huitièmes de finales, où elles affronteront les vainqueurs des barrages entre les équipes classées de neuf à vingt-quatre. Les vainqueurs accéderont aux quarts de finales tandis que les perdants des barrages disputeront (sauf promotion) un play-down. Puis les demi-finales et finales se dérouleront le même jour (matin et après-midi) ainsi que les matchs pour les troisièmes et quatrièmes places. Toutes les équipes ne seront pas classées à l'issue du championnat, mais les très nombreux forfaits enregistrés en 2021 nous donnent à penser que l'intérêt d'un match pour la 13e ou la 14e place avait paru limité à nombre d'entre vous.

Le challenge 36+ change de formule : trois tours qualificatifs sur neuf trous, dont les résultats ne seront pas conservés pour la finale puis les 16 meilleurs iront disputer sur 18 trous, au golf de Sénart, le 25 juin, une finale qui devrait être sponsorisée par Ugolf, très attachée au développement du golf. Donc plus de départs ou de greens synthétiques, nous avons cependant veillé à retenir un parcours dont le slope ne soit pas trop élevé. Pour mémoire, l'inscription d'équipes (plusieurs équipes possibles pour une même association, dans la limite des places disponibles) à cette épreuve donne à l'association des points pour le Mérite.

Le championnat individuel, réservé aux salarié(e)s en activité, se déroulera le 2 juin sur le golf de La Boulie (a priori parcours de La Vallée). Stroke play brut et net, les quatre meilleurs en brut étant qualifiés pour le championnat fédéral et constituant l'équipe (mixte) de la ligue, la commission se réservant une wild card. Dans la mesure des places disponibles, nous organisons le même jour un championnat parallèle ouvert aux retraités des entreprises restés membres de l'association.

Un championnat de pitch and putt en seconde partie de saison, qualificatif pour le championnat de France 2023. Attention : les règles évoluent (un peu) et le nombre de clubs autorisé par joueur est limité à trois, dont le putter. Allez, avec un pitch ou un 9 et un 56, cela devrait aller.

Le championnat de double, soit dames, soit messieurs, soit mixte, se déroulera cette année en quatre balles meilleure balle. Et une épreuve réservée aux dames est en gestation ;

Et pour clore la saison, une Coupe des Présidents et Capitaines, un shot gun en stableford brut et net suivi d'un repas, traditionnellement offert par la ligue, occasion de faire le bilan de la saison, d'annoncer les palmarès et de vous entendre pour préparer la saison suivante. Cette année, cette coupe se déroulera sur le golf d'Ableiges et sera sponsorisée, comme l'a été la Coupe des Pésidents au niveau fédéral, par Golfy. Ceux qui y étaient peuvent témoigner que Golfy avait bien fait les choses.

2021 a marqué le record du nombre de licenciés en France, mais ce n'est pas dû au golf d'entreprise où nous avons toujours une petite érosion de nos adhérents. Nous devons être plus

actifs dans nos actions de développement. Pour vous y aider, je rappelle que la Ligue dispose de structures gonflables faciles à transporter et installer, ainsi que de tapis de putting, et bien entendu des clubs et balles adaptés à l'initiation. Si vous envisagez d'organiser en interne une telle journée d'initiation, pensez à réserver le matériel assez longtemps à l'avance, à certaines périodes de l'année il est très demandé !

L'équipe de nos permanents a elle aussi évolué. Fred Sempeski a souhaité nous quitter, Didier Olivard est désormais le seul directeur de la ligue tandis que Romain Le Nevé – qui vient d'être titularisé comme arbitre de ligue, bravo – assure la gestion administrative et Eva Courmont, assistée d'Alexis Bailleul, assure le fonctionnement sportif. Stéphane Chardon s'occupe des jeunes, et de ce fait nous avons moins de contacts avec lui.

Avec Nicolas et Richard, et toute l'équipe de la commission du golf d'entreprise que vous rencontrerez sur nos compétitions, nous serons à nouveau à vos côtés pour cette nouvelle année que nous souhaitons tous déconfinée et active. Nous avons tous hâte de nous retrouver, et d'accueillir de nouveaux swings.

Tous mes vœux pour 2022.

Claude Pouilloux

Délégué golf entreprise de la ligue de Paris Île-de-France

Pour nous joindre :

Claude Pouilloux claude.pouilloux@m4x.org; 06 11 88 81 12

Correspondants Développement :

Richard Genevier et Nicolas Risselin

richardgenevier@gmail.com; 06 08 58 32 49 _ nrisselin@gmail.com; 06 85 24 56 97